

Département du Nord

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de BOUSIGNIES**

Séance du 17 septembre 2025

Nombre de Membres :
En exercice : 10
Présent : 5
Qui ont pris part : 5

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept septembre
à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Mme LEROY Véronique, Maire

Date de convocation : 12/09/2025
Date d'affichage : 12/09/2025

Présents : Mr : CARPENTIER Thierry
Mmes : LEROY Véronique, POTY Maryvonne, GOSSELIN
Laetitia, BASSIMON Nathalie

DOMAINE ET PATRIMOINE
Acte de gestion du domaine
public

Absents : Mr : VAN POUCKE Didier, FOURNEAU
Sébastien, FACHE André, TENEUL Arnaud
Mme : BURY Tania

Procuration : Néant

Madame BASSIMON Nathalie a été élu secrétaire

*Il est à noter que le conseil municipal a été convoqué le 4 septembre 2025 pour une réunion le 11
septembre 2025. Le quorum n'ayant pas été atteint, le conseil a été de nouveau convoqué le 12
septembre 2025 pour la réunion de ce jour. Le conseil peut délibérer valablement à cette occasion sans
condition de quorum*

**Objet : Consultation sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix et son
vélodrome**

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier en date du 1^{er} août 2025 de Monsieur le
Préfet concernant le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix et son vélodrome.

Madame le maire les informe que le classement de secteurs pavés du Paris-Roubaix constituerait d'une
part une reconnaissance nationale de la valeur patrimoniale de ces pavés et de la course associée et,
d'autre part une garantie de la protection pérenne de ces pavés.

Madame le maire leur demande d'émettre un avis quant au classement du secteur pavés de la commune
de Bousignies.

Après discussion, le Conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable, au classement du secteur
pavés de la commune

Pour copie conforme
Délibération rendue exécutoire
Transmise à la sous-préfecture le **25 SEP. 2025**
Publiée ou notifiée le **22 SEP. 2025**

Le Maire, Véronique LEROY

